



À PARTIR DU 11 JANVIER 2022

ATELIERS SIEL BLEU : LA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE.

Maison des associations

Tous les mardis de 10h à 11h

La retraite est l'occasion de prendre de nouvelles habitudes et de consacrer notamment du temps pour pratiquer de l'activité physique. Celle-ci renforcera vos muscles, améliorera votre équilibre et favorisera votre sommeil !

C'est le moment de revoir les bases de l'activité physique sans se blesser, sans les pratiques d'un cours classique mais avec de la bonne humeur et la volonté d'aller au rythme de chacun. L'association Siel Bleu, le CLIC et votre commune vous permettent d'appréhender une approche corporelle pour améliorer la qualité de vie.

Ces ateliers sont gratuits, ils sont financés par la conférence des financeurs.

Le CLIC Essonne Nord-Est vous propose de vous inscrire à 10 séances de pratique sportive adaptée.

Les cours auront lieu les mardis de 10h à 11h à la Salle des Associations, Place Aristide Briand **du 11/01/2022 au 29/03/2022** hors vacances scolaires.

Inscription obligatoire auprès du CLIC au 01.83.53.87.19 de 9h à 17h.

Vous êtes concerné(e) par les inondations de l'Yerres ?

Si tel est le cas, le SYAGE met à votre disposition un outil d'information gratuit destiné à vous prévenir lorsqu'une crue menace de créer des dommages sur votre propriété. **Inscrivez-vous gratuitement au SIRYAC** en vous rendant sur le site internet du SYAGE, à la rubrique l'Yerres/Les inondations. www.syage.org

Plus d'informations : gestioncrue@syage.org

De plus, si vous souhaitez être informé(e) des alertes météo reçues en mairie, téléchargez l'application Varen'App.



SAMEDI 12 FÉVRIER ET DIMANCHE 13 FÉVRIER

1^{er} SALON DU VENDEUR À DOMICILE INDÉPENDANT ET DU RECRUTEMENT

Gymnase Sandrine MARTINET

Vous souhaitez exposer ? Inscriptions en cours. Conditions et bulletin d'inscription sur le site de la commune : <https://www.varennesjarcy.fr/salon-du-vdi-et-du-recrutement/>

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES 15/18 ANS

CHANTIER ÉDUCATIF ARGENT DE POCHE

Sur chaque période de petites vacances scolaires, des chantiers éducatifs seront proposés aux **adolescents âgés de 15 à 18 ans**.

➤ Ces chantiers accueilleront 5 jeunes par semaine à raison de 5 matinées de 9h à 12h avec un temps de pause. Des travaux légers qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice à la sécurité, à la santé seront proposés et seront exécutés sous l'encadrement d'un agent technique et avec l'accompagnement éducatif d'un animateur du KLUB.

➤ La rétribution est fixée en fonction de la réglementation URSSAF, les jeunes n'étant ni employés, ni stagiaires. **Elle sera de 15€ les 3 heures, soit 75€ par jeune et par période de vacances.** Elle s'effectuera sous forme de chèques/carte culture donnant accès à certains musées, parcs d'attraction, spectacles, monuments, boutiques...

Un dossier d'inscription sera mis en ligne dans les prochains jours sur le site de la commune et disponible en mairie. **Il devra être complété et retourné au plus tard le 31/01/2022** accompagné des pièces demandées, au service Vie Educative-Jeunesse. 5 jeunes seront sélectionnés par chantier. Une commission composée des élus en charge de la vie éducative, de la jeunesse, des travaux se prononcera au regard des motivations exposées par le jeune sur le dossier d'inscription.

Pour la première expérience des vacances de février 2022 : les travaux envisagés sont le nettoyage complet des véhicules des services techniques et de la police municipale, la mise en place d'un outil de suivi par véhicule (état des lieux carrosserie, intérieur, date contrôle technique, inventaire des équipements de secours du véhicule) et en alternance afin de laisser quelques véhicules à disposition des services : nettoyage des vitrines d'affichage, des panneaux d'affichage libre.

Inscrivez-vous ! Faites vivre ce dispositif, participer à l'amélioration du cadre de vie de la commune, découvrez les services municipaux et accompagnez-les !

www.varennesjarcy.fr rubrique vie éducative et jeunesse/ les 11-17 ans

LA BOULANGÈRE DE VARENNES-JARCY vous propose

Une TOMBOLA DE NOËL...

N'hésitez pas à participer ! Tirage au sort le 24 décembre... peut être remporterez-vous le superbe panier de chocolats !

Les bénéfices seront reversés à la Caisse des Écoles.

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, la **cérémonie des VŒUX DU MAIRE se tiendra le SAMEDI 8 JANVIER 2022 à 19H** au Gymnase Sandrine Martinet.

Dans l'attente, toute l'équipe municipale, le CCAS, la Caisse des Écoles, le Conseil Municipal Enfants, le réseau de bénévoles et le personnel vous souhaitent de
JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE